

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juin 2011 A 19 H 30**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 juin 2011 à 19 h 30 dans la salle du conseil de la mairie, après convocation légale du 10 juin 2011, sous la présidence de Jean JUNG, Maire de Spicheren.

**Membres en exercice : 23**  
**Nombre de suffrages : 20**

### **Présents (16) :**

Jean JUNG, Paul BALANDRAS, Alain WEISLINGER, Jérôme GREFF, Jean-Claude KLER, Arsène KIEHL, Alain PISTER, Charles WERNERT, Stéphane KNOLL, Frédéric KLEIN, Jean-Claude WOLFF, Christiane HAMANN, Jean-Nicolas JUNG, Anita BOUSCH, Hervé MALICK, Christine WEITER.

### **Procurations (4) :**

Yves OBERTIN pour Alain WEISLINGER  
Brunhilde HUBSCHER pour Alain PISTER  
Thierry BOUR pour Jean JUNG  
Léon DIETSCH pour Jean- Claude WOLFF

### **Absents (3) :**

Olivier GUGNON  
Claudine KLEIN (excusée)  
Anthony GERBER

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès verbal de la séance du 27/05/2011
2. Avis sur le schéma départemental de la coopération intercommunale
3. Cantine scolaire : tarif au 1<sup>er</sup> août 2011
4. Cantine scolaire : modification du règlement
5. Déclarations d'Intention d'Aliéner
6. Désignation d'une commission de gestion des salles communales
7. Convention avec le Département de la Moselle relative à l'aménagement paysager de l'anneau central du carrefour giratoire entre les routes départementales n°32 et 32A
8. Divers
9. Informations

## **1. Approbation du procès verbal de la séance du 27/05/2011**

Après relecture par le Maire de l'ordre du jour,

- le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès verbal de la séance du 27 mai 2011.

## **2. Avis sur le schéma départemental de la coopération intercommunale**

Le Préfet de la Région Lorraine, par courrier en date du 19 mai 2011, informe les maires qu'en application de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 concernant la réforme des collectivités territoriales, un volet est consacré au développement et à la simplification des intercommunalités.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal de donner son avis sur la proposition de schéma.

Le maire expose en réunion les propositions d'évolution du paysage intercommunal de l'arrondissement de Forbach et propose de retenir l'avis du Préfet maintenant l'état des E.P.C.I. en l'état actuel.

Sur proposition du maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide par 18 voix pour et 2 contre

- de donner un avis favorable aux propositions du Préfet concernant le schéma départemental de la coopération intercommunale.

## **3. Cantine scolaire : tarif au 1er août 2011**

Pour le service de cantine scolaire, démarré en septembre 2008, le prix du repas avait été fixé à 5,50 €.

Sur proposition de la commission des écoles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité,

- de fixer le prix du repas à la charge de l'utilisateur à 6 € à compter du 1<sup>er</sup> août 2011.

## **4. Cantine scolaire : modification du règlement**

Depuis la mise en place de la restauration scolaire en septembre 2008, plusieurs changements sont intervenus (lieu, tarif, modalités de paiement, absences, etc.). A cet effet, il y a lieu de mettre à jour plusieurs articles du règlement.

Après présentation du nouveau règlement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité,

- de procéder aux diverses modifications et de mettre à jour le règlement pour la rentrée de septembre 2011
- de joindre un exemplaire du règlement en annexe n°1.

## **5. Déclarations d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le Maire informe l'assemblée des D.I.A. parvenue en mairie. Elles concernent :

- Trois terrains cadastrés Section 28 parcelle n°367 – 374 - 447 d'une superficie de 0,92 are, 5,10 ares et 3,83 ares avec immeuble bâti sur terrain propre ;
- Un terrain cadastré Section 24 parcelle n°6 d'une superficie de 12,94 ares non bâti ;

L'acquisition de ces biens ne présentant aucun intérêt pour la commune,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide, à l'unanimité  
➤ de renoncer au droit de préemption sur ces parcelles.

## **6. Désignation d'une commission de gestion des salles communales**

Afin de pouvoir assurer une gestion optimale des différentes salles communales (foyer associatif, clubhouses, etc...), il est utile de désigner une commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité

- de désigner Alain Weislinger, Jean-Claude Kler, Frédéric Klein, Stéphane Knoll, Jean- Nicolas Jung, Anita Bousch, Christine Weiter, Christiane Hamann, Jean Jung comme membres de cette commission.

## **7. Convention avec le Département de la Moselle relative à l'aménagement paysager de l'anneau central du carrefour giratoire entre les routes départementales n°32 et 32A**

Pour l'aménagement paysager de l'anneau central situé à l'entrée du village entre les Routes Départementales n°32 et 32A, le département de la Moselle nous a fait parvenir une convention.

Après présentation du projet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide, à l'unanimité

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention relative à l'aménagement paysager de l'anneau central du carrefour giratoire entre les routes départementales n°32 et 32A à Spicheren PR 9 + 955.

## **8. Divers**

- Remerciements de l'Amicale des Porte-drapeaux de Forbach pour la subvention versée
- Remerciements du Secours Populaire Français pour la subvention versée.

## **9. Informations**

- Fête scolaire : le 18 juin 2011 à 10 h 30
- Olympiades des pompiers : le 19 juin 2011 à partir 11 h 30